

EMPLOI DES PLÂTRES OU DÉBRIS DE DÉMOLITION COMME AMENDEMENTS.— Les débris de démolition ont une grande influence sur la végétation ; leur effet sur le sol semble quelquefois plus avantageux que celui de la chaux.

Les débris de démolition ont un effet très durable ; ils sont très avantageux sur les prés ou pâturages humides non calcaires, mais qui ne sont cependant ni marécageux ni inondés ; ils améliorent la récolte en quantité et en qualité.

On les emploie le plus souvent sans l'intermédiaire des composts, parce qu'ils ont déjà formé dans les murs une partie des composés qui se forment dans les composts ; cependant, employés sous cette forme, leur effet s'accroîtrait encore en imprégnant de leurs forces fécondantes une masse de terre 7 à 8 fois plus considérable que la leur.

Les plâtres, comme les amendements calcaires, demandent à être répandus sur la terre non mouillée, et veulent être enterrés peu profondément par un beau temps ; autrement leur effet est beaucoup moindre.

Il est regrettable que les plâtres soient à peu près entièrement perdus pour l'agriculture, car on néglige généralement leur emploi ; cependant presque partout ils pourraient être utilisés, parce qu'on rencontre presque partout des sols non calcaires.

---

## BANQUE DE CRÉDIT FONCIER.

---

### *Assemblée Publique à St. Jude.*

A une assemblée publique tenue en la Paroisse de St. Jude, le 7 Avril, 1862, pour prendre en considération le projet d'établir une Banque Agricole Nationale pour le Bas-Canada,

Alexandre Dallaire, Ecr., Maire, fut unanimement élu Président, et M. J. A. Fournier, N. P., fut prié d'agir comme Secrétaire.

M. le Président ayant expliqué le but de l'assemblée et ayant démontré avec avantage l'utilité d'une Banque de Crédit Foncier,

Il fut proposé par Charles Peloquin, Ecr., secondé par Joseph Laplante, Ecr., Que Alexandre Dallaire, Ecr., soit nommé un des Délégués.

Proposé par Narcisse Courtemanche, Ecr., secondé par Paul Larivière, Ecr., Que Charles Peloquin, Ecr., soit Délégué.

Proposé par M. Jean-Bte. Blanchette, père, secondé par M. Edouard La-Boissière,

Que Joseph Laplante, Ecr., soit nommé un des Délégués pour s'entendre et discuter le meilleur moyen à prendre pour l'organisation susdite conjointement avec le Comité Central de St. Hyacinthe.

Proposé par M. Jean Larivière, secondé par M. Louis Désautels,

Que cette paroisse voit avec plaisir les démarches prises par le Comité Central relativement à l'organisation de l'établissement d'une Banque de Crédit Foncier.

Proposé par M. Edouard LaBoissière, secondé par M. François Bérard,

Que les procès de cette assemblée soient publiés sur le *Courrier de St. Hyacinthe*.

Proposé par M. Charles Peloquin, Ecr., secondé par Joseph Laplante, Ecr..

Que des remerciements soient faits au Président et au Secrétaire.

(Signé,) ALEX. DALLAIRE, *Président*,

(Vraie copie) J. A. FOURNIER, *Secrétaire*.

---